

APPEL DU COMITÉ NATIONAL DE LIAISON RÉUNI LE 19 MARS 2025

A l'appel des délégations présentes le 15 mars devant le Ministère, le comité national de liaison des départements réunissant des parents, des personnels, des élus, des représentants de la FCPE et de la FNEC FP FO du Tarn, de l'Indre et Loire, de la Corrèze, de l'Eure, de Paris, de l'Essonne, de la Seine Saint Denis, de la Charente-Maritime, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de la Côte-d'Or, des Yvelines, du Gard, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, des Landes, du Rhône, de la Haute-Savoie et de l'Yonne s'est réuni ce mercredi 19 mars 2025.

Venus de toute la France, nous étions présents le 15 mars à Paris, à l'appel du comité de l'Yonne à faire converger les délégations de parents et de personnels pour la satisfaction des revendications, pour l'annulation de toutes les suppressions de postes et de toutes les fermetures de classes. Ce serait « *Près de 5000 fermetures de classes, un chiffre impressionnant et important* », alors que l'INSEE prévoit une hausse des effectifs en Petite Section dès 2029.

Depuis plus d'un mois, dans les localités, dans les départements, les parents d'élèves et les personnels refusent et cherchent à bloquer, avec leurs organisations syndicales, les fermetures de classes, produits du budget d'austérité Macron-Bayrou. Ils ont commencé à se coordonner, à se mettre en lien. C'est ce qui a conduit à la constitution de comités départementaux (Yonne, Tarn, Haute-Loire, Bordeaux...) en défense de l'Ecole publique, intégrant parfois les syndicats et les fédérations de parents d'élèves. Les occupations d'écoles, les blocages, les rassemblements et les grèves ont dans de nombreux endroits contraint l'administration à annuler des fermetures de classes. Ce qui montre la voie à suivre.

Les grèves, les mobilisations continuent un peu partout, dans le 1er degré, dans le 2nd degré contre les baisses de dotation dans les collèges et les lycées ainsi que dans les universités (1600 étudiants réunis en AG à Bordeaux ce 19 mars).

Le 17 mars, le ministère a fini par recevoir une délégation de plusieurs comités, de parents et de personnels. Il s'est seulement engagé à se retourner vers les différents Recteurs et DASEN dans les plus brefs délais...

Toutefois, suite à la puissante mobilisation des personnels et des parents d'élèves sur Paris contre les fermetures de classes, avec le soutien de tous les syndicats, la ministre a annoncé le lendemain un moratoire sur la remise en cause des décharges de direction des directeurs d'écoles : un encouragement à poursuivre nos mobilisations, même après la tenue des instances locales (CSA, CDEN) censées entériner les décisions !

Pour nos postes, nos classes, et toutes nos revendications, pour faire reculer la ministre, nous allons multiplier les liens entre parents et personnels, élargir notre réseau et nous coordonner encore plus.

Le Comité interdépartemental des écoles et établissements mobilisés appelle les personnels et les parents d'élèves à multiplier les réunions, à se coordonner sous toutes les formes possibles (par exemple sous la forme de comités départementaux), avec les syndicats qui le voudront, et à discuter :

- **Du blocage par la grève et les occupations d'écoles à partir du 1er avril : fermons nos écoles, nos établissements et services et organisons le rapport de force !**
- **De la montée au ministère le 2 avril de centaines de délégués venus de toute la France pour exiger de la ministre qu'elle lâche sur toutes les revendications !**

Le comité interdépartemental des parents et personnels mobilisés fait connaître cet appel à l'ensemble des fédérations syndicales et de parents d'élèves pour leur proposer d'organiser ensemble l'action commune, jusqu'à satisfaction !

La ministre a commencé à lâcher sur les directeurs de Paris, c'est maintenant qu'il faut y aller !